

# APPARTEMENT À VENDRE

Affichage dans les halls : 25 juillet 2025



## CLAMART (92140)

## 3 RUE DE FLANDRE (TRIVAUX1)

L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU TERRITOIRE VALLEE SUD - GRAND PARIS vous informe, conformément aux dispositions de l'article L.443-11-IV et l'article R.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation relatives à la vente de logements sociaux, de la mise vente des biens ci-dessus.

**Appartement - 3 Pièces – 4<sup>ème</sup> étage**

Référence Logement 02000-00026-00002-03178

**Lot n°342 - Superficie Carrez : 58 m<sup>2</sup>**

**PRIX DE REFERENCE : 221 900 €**

Année de construction : **1964**

Copropriété de **120** lots principaux

**Application différée du statut de la copropriété\***

\*Décret n°2021-1534 du 26 novembre 2021

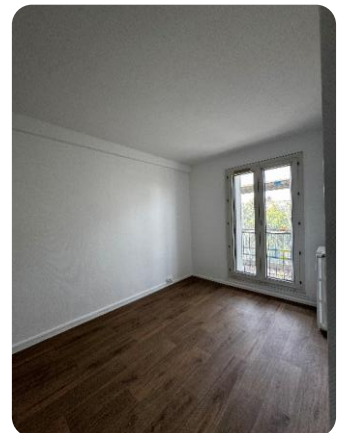
Estimation de la Taxe Foncière **ANNEE 2023 : 900 €**

Quote-part annuelle des charges courantes du budget prévisionnel **ANNEE 2024 : 2 450 €**

DPE : Consommation énergétique (D) / GES (D)

Chauffage et production d'eau chaude : **Collectif Gaz**

**Descriptif** // Un appartement (n°3178) situé au quatrième étage sans ascenseur, porte à droite, comprenant : une entrée, un séjour, une cuisine, un dégagement, deux chambres, deux placards, une salle d'eau, un toilette, un cellier, un débarras et un balcon. Une cave en sous-sol est rattachée au logement.



## MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT

**Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet** en contactant

**Christina MARKOVIC** - Chargée des ventes au **06 77 24 15 44** ou par mail à l'adresse suivante :

**christina.markovic@transactif-immobilier.fr**

**Délais de remise des offres\*\* : au plus tard le 25 août 2025** (date de parution de la dernière publicité légale + 1 mois).

**Modalités de remise des offres\*\*** : Dossier de candidature complet par mail, remise en mains propres ou par tout autre moyen. Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur.

\*\* Les détails de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivant du CCH.

